



Les modalités d'admission

- Entretien téléphonique avec le chef d'établissement du collège Jules Ferry de Saint-Calais
- Dépôt du dossier de candidature par la famille auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) **avant le 17 mai 2024**, envoi par messagerie électronique : ce.divel72@ac-nantes.fr
- Commission d'admission présidée par le Directeur académique de l'Éducation nationale : fin mai 2024
- Inscription au collège après réception de la notification d'affectation par l'IA-DASEN
- Proposition de visite des locaux aux élèves sélectionnés : juin 2024



L'internat d'excellence du collège **Jules Ferry** à Saint-Calais

Collège Jules Ferry

10 rue de l'Image
72120 Saint-Calais
Téléphone : 02 43 63 17 17
Messagerie :
ce.0720051p@ac-nantes.fr

Un projet pédagogique innovant
avec une thématique numérique et citoyenneté



L'internat d'excellence, qu'est-ce que c'est ?

Vecteur d'égalité des chances, l'internat du XXI^e siècle repose sur une politique sociale affirmée : l'égalité des chances et la valorisation des territoires.

Un internat d'excellence est un collège dans lequel vivent les élèves et les adultes qui les encadrent, tout au long de la semaine.

Dans les internats d'excellence, toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir. En plus des cours, les internats d'excellence proposent un projet éducatif et pédagogique construit en collaboration avec les collectivités territoriales et les partenaires de l'Éducation Nationale.

Les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé : révision des cours, accompagnement du travail personnel. Leur sont également proposées des activités sportives et culturelles à vivre collectivement.

L'internat d'excellence, pour quoi ?

L'internat du collège Jules Ferry permet d'accueillir des élèves dans un objectif de réussite scolaire et éducative.

L'internat est à la fois un lieu d'études, d'éducation et de socialisation.

Il offre un environnement adapté pour impacter positivement la qualité du travail de l'élève et améliorer les résultats, développer l'autonomie et découvrir la vie en collectivité.

Il permet de développer l'envie d'apprendre, la motivation, l'engagement et de sécuriser les parcours scolaires.

L'internat d'excellence, pour qui ?

Les internats ont un impact positif sur la trajectoire scolaire et offrent les conditions d'enseignement et de vie adaptées aux élèves accueillis.

Le projet d'internat d'excellence s'adresse en priorité à des élèves motivés et volontaires, soucieux de leur réussite. Pour cela, il offre un cadre moderne et adapté avec un projet pédagogique innovant avec une thématique « numérique et citoyenneté ».

Les critères prioritaires sont familiaux, sociaux, territoriaux et de parité filles/garçons.

Internat mixte, il accueille 20 internes dans des bâtiments entièrement rénovés. Chaque chambre accueille deux élèves et possède ses propres sanitaires. Des espaces communs de travail et de détente sont également proposés.



« L'objectif des internats d'excellence est d'accompagner les collégiens au plus près de leurs besoins éducatifs et pédagogiques afin de les conduire au maximum de leur potentiel. »

Un projet pédagogique innovant !

→ Une thématique numérique et citoyenneté :

un parcours sciences développé en classe, des ateliers spécifiques à l'internat.

→ Un cadre de travail pour réussir :

salles d'étude en petits groupes, matériel moderne, une aide individualisée. Des équipes attentives et à l'écoute.

→ **Des équipements adaptés** : des chambres spacieuses, un foyer équipé, salles modulables, accès au numérique.

→ **Culture et sport** : associations sportives, médiathèque, sorties cinéma...

• NUMÉRIQUE

Chaque classe dispose d'un parcours numérique adapté et comprenant plusieurs usages.

• CITOYENNETÉ

l'élève, futur citoyen : développement de l'engagement citoyen grâce à des ateliers très diversifiés.

Au titre du Plan collège de demain, cette opération de restructuration du collège a été réalisée en 2023 par le Département la Sarthe avec un cofinancement du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.